

FRANCE-MONDE

SANTÉ Malgré l'absence de preuves formelles sur leur nocivité, un rapport incite à la précaution

Ondes électromagnétiques: vigilance

Les ondes sont partout. Téléphones portables, stations-relais, Wi-fi, téléphones sans fil, antennes de télévision, radio... Nous baignons en permanence dans un champ électromagnétique généré par tous ces appareils du quotidien. Et avec l'explosion de la téléphonie mobile, le phénomène a plutôt tendance à s'amplifier. Sauf que jusqu'à présent, rien n'a permis de prouver formellement leur nocivité... mais pas non plus leur innocuité.

Des effets biologiques

Alors face à l'inquiétude croissante des consommateurs, le gouvernement a demandé à l'Afsset une "mise à jour" d'un précédent avis de 2005 qui concluait à l'absence de risque avéré. Mais cette fois-ci, l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail s'est montrée plus nuancée. Elle tire les conséquences d'un rapport de près de 500 pages analysant toutes les études récentes déjà publiées sur les ondes électromagnétiques.

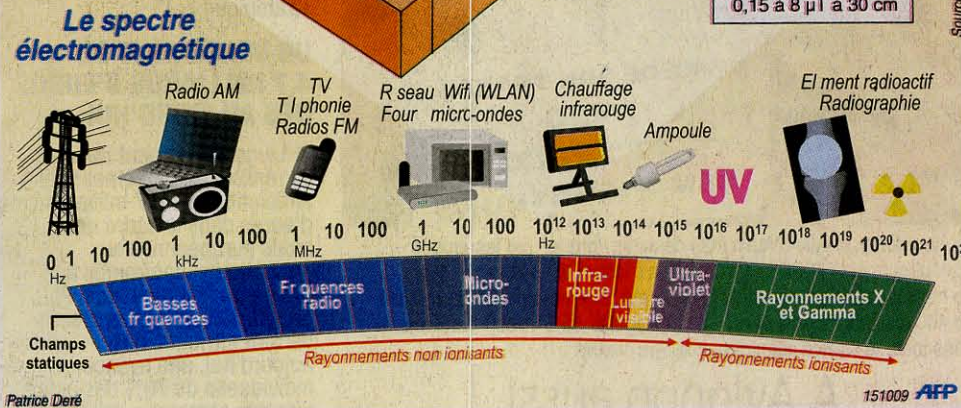
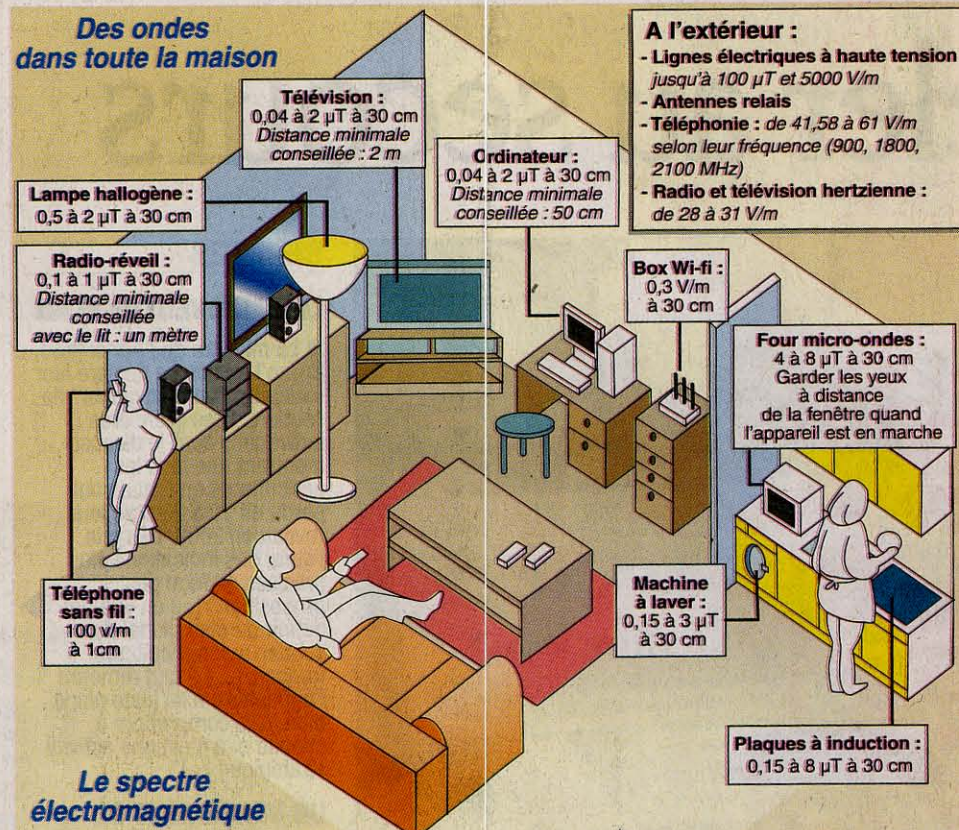
De ce rapport, il ressort que la majorité des études ne constatent pas d'effets des ondes. En revanche un certain nombre d'entre elles relèvent des effets biologiques tels que l'autodestruction de cellules, l'altération du mode de communication des cellules ou la modification du débit sanguin cérébral. "La science, ce n'est jamais au poids", a souligné Martin Guespereau, directeur général de l'Afsset, pour qui ces études font apparaître de vrais "signaux". "N'attendons pas que les signaux deviennent des pathologies pour avancer dans la réduction des expositions", n'attendons pas "des certitudes" et des "explications définitives" pour "agir". Cet ancien conseiller technique pour l'écologie et l'urbanisme à Matignon, au nom du principe de précaution, prône donc la réduction des expositions.

"Dès lors qu'une exposition environnementale peut être réduite, cette réduction doit être envisagée", indique l'avis de l'Afsset.

Pour le téléphone portable par exemple, à l'origine des niveaux d'exposition les plus élevés, l'Agence suggère l'utilisation de téléphones à faible débit d'absorption spécifique.

Pour les antennes-relais, elle demande un vrai "plan de surveillance" avec une cartographie des zones présentant les intensités les plus fortes. Elle s'interroge aussi sur l'opportunité de réduire le niveau d'émission de toutes les antennes, au risque d'augmenter le niveau d'exposition individuel par les mobiles.

En conclusion, faute de "pouvoir prouver l'inexistence d'un risque", l'agence suggère "l'usage modéré des technologies sans fil".



SATISFACTION DES ASSOCIATIONS

Les associations environnementales se sont réjouies de l'avis de l'Afsset qui, selon elles, "se démarque du discours rassurant des opérateurs de téléphonie mobile" et marque "une

rupture" avec "l'unanimité de façade scientifique qui a prévalu jusqu'à présent". Elles ont espéré qu'il débouche sur une application "pleine et entière" du principe de précaution. Jean-Marie

Danjou, de l'Association française des opérateurs mobiles, lui, prend note : "Nous entendons la recommandation de l'Afsset de réduire de façon générale les expositions dans une approche de bon sens".

REPÈRES

RECOMMANDATIONS

- **Téléphones mobiles :**
 - privilégier les appareils à faible émission.
 - généraliser la mise à disposition des indicateurs d'exposition maximale pour tous les équipements personnels utilisant la technologie des radiofréquences (téléphones portables, téléphones sans fil, veille-bébé...)
 - réduire l'exposition des enfants en incitant à un usage modéré du téléphone portable.
 - mettre en œuvre des outils simples permettant de réduire les expositions : interrupteurs permettant de désactiver les émetteurs lorsqu'ils ne fonctionnent pas (wi-fi, modem...), accès filaires multiples sur le modem wifi sans surcoût, recours au kit piéton.
 - **Antennes-relais :**
 - recourir aux exposimètres portables afin de mieux caractériser les expositions individuelles.
 - identifier et cartographier les lieux présentant des valeurs sensiblement plus élevées que le niveau ambiant et proposer des procédures visant à réduire l'exposition.
 - peser avec soin les conséquences d'une réduction de la puissance des antennes relais qui pourrait conduire à l'augmentation de l'exposition à la tête aux radiofréquences émises par les téléphones mobiles.
- **Electro-hypersensibilité** (symptômes parfois attribués aux ondes) :
 - développer et évaluer un outil de diagnostic clinique.
 - définir des modalités d'une prise en charge globale des sujets hypersensibles.
 - organiser un suivi des patients.
 - développer des travaux de recherche.

FRANCE EXPRESS

Soupçonnés de viol

■ **VERSAILLES.** Neuf jeunes, âgés de 16 à 19 ans, soupçonnés d'avoir participé à l'agression et au viol d'une jeune fille en avril dans un train, entre les gares de Poissy et des Mureaux (Yvelines), ont été déférés hier devant un juge d'instruction.

Altran, plan social annulé

■ **TOULOUSE.** Le plan de départs volontaires d'Altran Technologies, prévoyant la suppression de 500 postes en France, a été annulé hier par la justice. Le tribunal en a souligné les "insuffisances". Et compte tenu "des mesures de reclassement externe et de l'absence de formation" l'a annulé.

École fermée

■ **LYON.** L'école élémentaire Lakanal de Villeurbanne sera fermée à partir de ce vendredi jusqu'au 22 octobre en raison de la découverte de cas groupés de grippe H1N1. 57 élèves présenteraient des symptômes grippaux.

Perturbations à Orly

■ **ORLY.** Dans l'attente de négociations, les grévistes de Servisair reconduisent aujourd'hui encore leur grève. Le mouvement de cette société sous-traitante de l'enregistrement et du fret perturbe Orly Sud et notamment les vols d'EasyJet.



Le téléphone portable est à l'origine des niveaux d'exposition les plus élevés. Le DL/Manuel PASCUAL